

Pétition

Valérie Corre, députée de la 6^e circonscription du Loiret, a lancé avec 39 autres députés PS, une pétition pour que la loi sur le non-cumul des mandats, qui doit entrer en vigueur en 2017, ne soit pas enterrée, comme le réclament certains élus de droite. Parmi les signataires de la pétition (2.300 à ce jour), on compte des parlementaires, de droite comme de gauche, des élus locaux et des citoyens. Mais aucune trace d'Olivier Carré, député-maire d'Orléans (LR), qui dit pourtant ne pas comprendre l'initiative de ses collègues députés de droite. « Faut pas pousser », précise-t-il. On trouve en revanche Jean-Pierre Sueur, sénateur PS, qui après avoir cumulé pendant une partie de sa vie politique (député-maire d'Orléans de 1989 à 1991, Secrétaire d'Etat et maire de 1991 à 1993), est depuis quelques années un défenseur du non-cumul. ■